



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics
Administration des ponts et chaussées

Inauguration de la rampe Mühlenweg pour cyclistes et piétons sur le pont Jean-Pierre Buchler

25 septembre 2023



Descriptif général :

Le présent projet fait partie de la reconstruction du pont Jean-Pierre Buchler et constitue la dernière étape importante avant les travaux de finition. L'ancienne liaison piétonne entre le pont Buchler et la rue Mühlenweg avait été enlevée dans le cadre des travaux d'élargissement du pont. L'ancien escalier avec rampe PMR est remplacé par une rampe pour cyclistes et piétons, longue de 88 mètres, large de 4 mètres et d'une pente inférieure à 6 %. Le tablier de cette rampe est constitué d'une structure métallique, tandis que les culées sont réalisées en béton.

Pour rendre l'accès au pont Jean-Pierre Buchler accessible aux personnes à mobilité réduite, l'installation d'un ascenseur est planifiée.

Le projet a été rendu possible grâce à une collaboration étroite avec les CFL. En effet, les principales difficultés du chantier résidaient dans le fait que les travaux devaient être réalisés dans un espace assez limité, à proximité directe des voies ferrées.

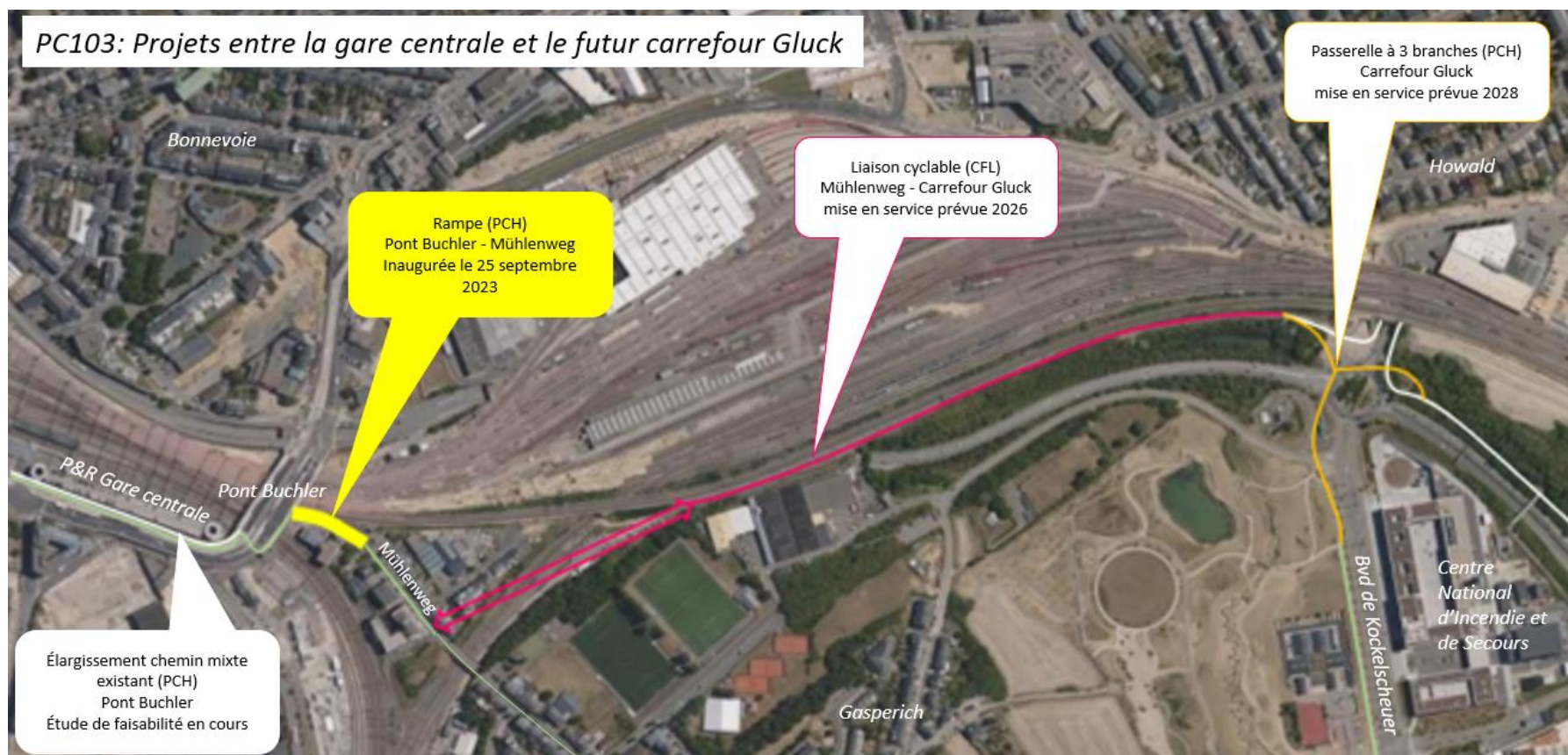


Cette liaison est un maillon essentiel de l'itinéraire cyclable express PC103 qui, en reliant Dudelange à la ville de Luxembourg, constitue l'épine dorsale du réseau cyclable du corridor A3/CFL90. Depuis la rue Mühlenweg, dans laquelle la rampe du pont Jean-Pierre Buchler débouche, les CFL mettront en place une piste cyclable longeant les voies jusqu'au futur carrefour Gluck. Ce grand carrefour pourra être traversé en toute sécurité par les piétons et les cyclistes via une nouvelle passerelle à trois branches qui est en

cours de planification par l'Administration des ponts et chaussées.

En plus de la branche accueillant les flux depuis le pont Buchler d'une part et du Rangwee (Howald et Bonnevoie) d'autre part, une deuxième branche débouchera au Boulevard de Kockelscheuer du côté du nouveau parc municipal et une troisième branche donnera accès au futur Lycée Technique du Centre et au pôle d'échanges Howald.

Au niveau local, la nouvelle passerelle du pont Jean-Pierre Buchler permet d'accéder directement à partir de la partie nord-est du quartier de Gasperich à la Gare centrale et relie ainsi la ville au nouveau Parc du Ban de Gasperich. En plus des trajets cyclistes de longue distance dans le corridor A3/CFL90, cette nouvelle liaison offre donc aussi une véritable plus-value pour les résidents de la Ville de Luxembourg.



Description des travaux :

- Terrassements
- Fondation sur micropieux
- Réalisation des voiles en béton (1/2 rampe)
- Pose des éléments préfabriqués de la cage d'ascenseur (sous coupure des voies ferrées)
- Pose de la charpente métallique (1/2 rampe) (sous coupure des voies ferrées)
- Installation des garde-corps
- Aménagement des surfaces
- Installation de l'ascenseur

Chiffres-clés :

- Début des travaux : février 2023
- Fin des travaux : fin 2023
- Longueur de la rampe : 88 m
- Largeur de la rampe : 4 m
- Pente de la rampe : $\leq 6 \%$
- Coûts de la rampe Mühlenweg : 3.826.146,95 € TTC
- Coûts du projet (élargissement du Pont Buchler) : 25.180.574,19 € TTC

Organigramme général

Maître d'ouvrage : Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Maître d'œuvre : Administration des ponts et chaussées / Division des travaux neufs

Entreprise de construction : Félix GIORGETTI s.à r.l.